

Dans l'Éducation nationale, **•tous en grève** **le 1er février**

Le ministre Gabriel Attal poursuit l'œuvre de Jean-Michel Blanquer : réformes qui accentuent le tri social et désorganisent les écoles, collèges et lycées, suppressions de postes, dégradation des conditions de travail, gestion par l'évaluation, mépris envers les personnels, salaires insuffisants !

Les personnels de l'Éducation nationale savent que pour arracher des augmentations salariales, de meilleures conditions de travail et faire barrage aux contre-réformes, il faut imposer un rapport de force, la grève est notre meilleure arme.

La loi Immigration votée le 19 décembre main dans la main entre la "majorité" présidentielle, la droite et l'extrême droite est un recul intolérable, SUD éducation exige son abrogation.



4 bonnes raisons de se mettre en grève !

1

- Pour de vraies augmentations de salaires

Les mesures de revalorisation engagées l'an dernier, principalement pour les enseignant·es et CPE en début de carrière, sont très insuffisantes pour rattraper l'écart avec la rémunération moyenne des enseignant·es des pays de l'OCDE et des autres fonctionnaires de catégorie A. Pour 70 % des enseignant·es, la revalorisation s'est bornée à une augmentation indemnitaire de 95 euros par mois et à une trentaine d'euros induits par la hausse du point d'indice pour toutes les fonctionnaires. Ces mesures sont très insuffisantes au regard de l'inflation. La situation des personnels AESH et AED est alarmante : la maigre augmentation de salaire des AESH de septembre est bien loin de répondre à nos revendications : au final les salaires n'augmentent que peu et, pour les collègues aux plus bas échelons, c'est toujours une rémunération sous le seuil de pauvreté qui les attend

à chaque fin de mois. Les temps incomplets imposés plongent les AESH dans la précarité. Pourtant, le ministère refuse toujours d'ouvrir le dossier du temps de travail et se borne à tenter d'imposer ses lubies de double employeur, augmentant par là les missions et la charge de travail des AESH.

SUD éducation revendique la reconnaissance d'un temps plein pour 24 heures d'accompagnement auxquelles s'ajoutent les heures connexes pour le travail de préparation, de suivi et de concertation !

SUD éducation revendique une augmentation immédiate de 400 euros pour toutes et tous, le SMIC à 2000 euros bruts, le rattrapage du point d'indice et une réduction des inégalités salariales, en particulier femmes/homme !

2- Pour de meilleures conditions de travail

De Jean-Michel Blanquer à Gabriel Attal, les personnels subissent des réformes injustes, imposées dans la précipitation, qui participent à la dégradation des conditions de travail des personnels : la réforme du lycée professionnel, le démantèlement de la formation continue, la casse des groupes classe au collège... Ces réformes aggravent une situation alarmante : augmentation des tâches, des missions et du temps de travail, bâti scolaire dégradé et en partie amianté et inadapté à la crise écologique, absence de médecine du travail...



3- Pour de vrais moyens et des créations de postes

Suite à la publication des derniers résultats de l'enquête Pisa sur le niveau scolaire des élèves de l'OCDE, le ministère a annoncé un "choc des savoirs" composé d'une compilation de mesures démagogiques à l'inefficacité prouvée et dont la mise en oeuvre va désorganiser complètement les collèges et aggraver la relégation sociale des élèves les plus en difficultés. Ce n'est pas en encourageant le redoublement, en mettant en place des groupes de niveau pour trier les élèves ou en sabordant le lycée professionnel que le ministre peut espérer réduire des inégalités sociales qui pèsent lourdement sur les trajectoires scolaires des élèves. Le ministre annonce 650 suppressions de postes dans les 1er degré.

Au contraire, SUD éducation porte des revendications pour lutter contre les inégalités sociales en améliorant les conditions d'études des élèves : baisse du nombre d'élèves par classe par le recrutement massif de personnels, développement de la formation initiale et continue des personnels, accompagnement médico-social des élèves, reconnaissance du métier d'AESH par la création d'un véritable statut...

SUD éducation revendique une baisse des effectifs par classe à 25 élèves en LGT, 20 en collège ordinaire, 16 en éducation prioritaire et en LP, ainsi qu'une baisse des effectifs globaux des établissements.

4- Pour une école pour tou·tes les élèves

Macron a ordonné l'acte 2 de l'école inclusive pour augmenter le nombre d'élèves en situation de handicap à l'école, il oublie néanmoins tous les autres élèves qui dépendent de dispositifs d'inclusion : les élèves allophones et les élèves en grande difficulté scolaire. L'Éducation nationale ne donne pas les moyens aux personnels d'accueillir tous les élèves : il manque de personnels AESH, de moyens pour garantir l'accessibilité, de temps de concertation et de formation. Il faut d'urgence créer un vrai statut de la Fonction publique pour les AESH et arrêter la mutualisation de l'accompagnement. Il y a urgence à convaincre que tou·tes les élèves ont leur place à l'école et que c'est bien à l'école qu'il revient de garantir des compensations du handicap afin d'en finir avec le validisme et la ségrégation scolaire et sociale.

SUD éducation appelle tous les personnels à se mobiliser pour gagner les moyens d'accueillir tous les élèves à l'école qu'importe leur handicap, leur origine ou leurs difficultés scolaires.



En grève le 1^{er} février !